

# RAPPORT MORAL

Il n'est pas aisé de rassembler dans un rapport moral la geste de toutes les activités d'une Association aussi décentralisée que la nôtre.

Si les difficultés de diffusion de la *Note d'Information* (qui aurait besoin d'un rédacteur attitré) l'empêchent d'annoncer à temps toutes les manifestations, les bulletins et notes des Sections et des Groupes rendent compte de plus près de ces manifestations que les Assemblées générales des Sections retracent lors de notre Congrès annuel.

Les progrès d'une année sur l'autre paraissent bien lents, bien minces aux yeux de ceux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour les obtenir ; il nous manque sans doute du recul pour en apprécier peut-être la réelle portée.

Vitalité, présence, voilà les deux mots qui cette fois encore caractérisent l'action de l'ABF au cours de l'année écoulée.

Des journées d'étude se sont tenues à l'échelon national : sur un point limité comme la journée du 3 février consacrée à l'étude du coût de la consultation des bases de données et organisée par l'ABF à la demande de la Bibliothèque publique d'information, sur des questions plus générales comme la lecture publique que cette Section mit au programme les 5 et 6 mars à Nevers pour réclamer une fois encore une loi sur la lecture publique dont nous sentons depuis longtemps le besoin. Les autres Sections s'interrogèrent « quatre heures sur le futur des bibliothécaires » pendant le salon du livre, attirant le 26 mars au Grand Palais un grand nombre de collègues et aussi de curieux.

Le développement de la lecture publique fut aussi le thème traité par le Groupe Rhône-Alpes le 7 novembre, la décentralisation celui du Groupe Bretagne le 27 octobre, de Poitou-Charentes-Limousin le 16 avril, etc. Citons encore cependant l'intense participation du Groupe Aquitaine aux Assises régionales du livre, les 2 et 3 décembre à Pau : c'est pour cette circonstance que fut créé un logo de l'ABF qui orne aujourd'hui nos documents.

Donnant suite à une séparation qui s'inscrit dans le cadre de la régionalisation à l'ordre du jour, la Franche-Comté puis la Bourgogne ont pris chacune leur envol et ont mis en place les bureaux respectifs de ces nouveaux groupes régionaux.

Sur le plan international nous avons vu avec plaisir un grand nombre de nos membres participer au Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires à Munich en août 1983.

A l'initiative française fut adoptée une motion invitant le Président de la Fédération à intervenir en faveur des collègues menacés dans leur exercice des droits de l'homme. Nous espérons que quelques-uns d'entre vous pourront faire le voyage de Nairobi l'été prochain.

Mais nous devons, dès à présent, songer au Congrès que la Fédération a accepté de tenir à Paris en 1989.

La grande satisfaction de l'ABF au cours de cet exercice restera d'avoir vu sortir au mois de décembre une nouvelle édition du *Métier de bibliothécaire*, grâce aux efforts soutenus de l'équipe réunie autour de Mme F. Froissart. Conçu modestement pour le niveau élémentaire cet ouvrage rencontre autant de succès à l'étranger qu'en France.

L'ABF n'oublie pas en effet l'intérêt qu'elle a, dès sa création,

manifesté pour la formation professionnelle, c'est pourquoi elle s'attend à être consultée par la Commission sur le CAFB mise en place par nos directions ministérielles ; nous souhaitons ainsi voir s'atténuer les difficultés que connaissent les centres régionaux de l'ENSB (à tel point que le Groupe Aquitaine de l'ABF a dû cette année prendre le relais du centre de Bordeaux).

Les relations restent suivies entre l'ABF et la DBMIST et la Direction du livre. Nous ne croyons pas ainsi compromettre notre indépendance mais au contraire témoigner de notre maturité et de notre caractère représentatif, tout en rappelant notre unité de base. C'est ainsi que la Section des Bibliothèques universitaires a pu d'une manière efficace faire connaître à la DBMIST ses observations sur le projet de décret concernant les Bibliothèques universitaires, mais la tâche n'est pas achevée et nous comptons à l'issue de ce Congrès faire entendre encore notre voix.

Cette année a confirmé ce que nous proclamions précédemment : les bibliothécaires existent désormais aux yeux des autres professionnels du livre, nous en retiendrons un seul exemple, « le colloque sur la recherche et l'enseignement bibliologiques » tenu en février à la BPI. C'est pour consolider cette reconnaissance qu'après mûre délibération le Conseil national a décidé d'occuper un stand au 4e Salon du livre au Grand Palais. Stand modeste où nous avons peut-être trop insisté sur notre souci de la formation professionnelle, mais auquel se sont arrêtés des centaines de visiteurs. Trop peu nombreux furent les volontaires pour assurer une permanence qui reposa surtout sur Mme F. Heller et sur notre dévouée secrétaire M. Baptiste ; une meilleure organisation devrait confirmer ce succès l'an prochain.

De même avons-nous cherché à ce que les bibliothèques fussent présentes dans les programmes d'information du Vidéo-text proposé aux abonnés du téléphone dotés d'un Minitel ; nous n'avons pas encore abouti à Paris mais nous exhortons nos collègues à y veiller au fur et à mesure de l'extension en province.

Ainsi donc l'ABF s'efforce d'apporter partout son zèle et sa conviction pour faciliter à tous l'accès d'abord, l'usage ensuite, des bibliothèques. Est-il besoin d'ajouter que nous ne relâchons pas notre action pour les Bibliothèques d'entreprises, la lecture en milieu hospitalier, en milieu carcéral ?

Une commission animée par G. Frigot et J.-M. Proust a mis au point le texte sur les statuts présenté l'an passé ; il vient d'être adressé à diverses autorités.

L'ABF sait bien qu'elle ne peut tout faire par elle seule mais elle ouvre la voie : la mise en place d'un Centre technique régional des bibliothèques, sous l'impulsion de notre Groupe Ile-de-France illustre cette démarche. Et qu'il me soit permis pour conclure de voir dans les deux dernières nominations d'inspecteur général un hommage rendu à l'action militante de fidèles membres de notre Conseil national.

*Le Président*  
Jean-Claude GARRETA